

Réf: Dossier 403798

Avis de constitution

SOCIETE « ROUMOH DELICES »

Siège ABIDJAN ABOBO AVOCATIER NON LOIN DU
COMMISSARIAT 32eme LOT 992 ILOT 1, Lot 992, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/03/2025 , et enregistrés le 28/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ROUMOH DELICES »

Objet : CONFECTON et VENTE de : CACAHUETES,
CROQUETTES,

JUS NATURES ETC.

LOCATION DE VAISSELLE ET MOBILIERCOMMERCE
GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO AVOCATIER NON LOIN DU
COMMISSARIAT 32eme LOT 992 ILOT 1, Lot 992, Ilot 1

Dirigeant(s) Mme ROUMOH NINA GISELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04480 du 16/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24504/GTCA/RC/2025 du 16/04/2025

